



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONVENTION D'ADHESION A LA CHARTE DE MOBILISATION ET DE COORDINATION DANS LE CADRE DE LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA CABANISATION EN HAUTE-GARONNE

Entre

M _____
maire de la commune de _____

D'une part,

Le préfet de région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne

Le président de l'association des maires de la Haute-Garonne

D'autre part

Il est convenu ce qui suit :

La maire de la commune de _____ adhère à la charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la cabanisation en Haute-Garonne.

Il s'engage à conduire les actions préventives et curatives prévues dans la charte.

Il bénéficie du concours des différents signataires, prévus dans la charte, dans les actions qu'il conduira sur le territoire de sa commune.

Un accès à la partie « abonnés » du portail cabanisation31.fr lui est accordé, afin qu'il puisse mettre en œuvre de manière facilitée l'ensemble des actions prévues, et d'une séance de formation à cet outil.

Fait à _____, le

Le préfet de la Haute-
Garonne

Le président de l'association
des maires de la Haute-
Garonne

Le maire

Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20231011-AX1DL2023_95-CC



10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

10/10

